



Le 7 février 2025

2024 Année HISTORIQUE !



- 276,4 millions d'euros de résultat net,
- 1^{ère} Caisse Régionale de France
- +8 % d'augmentation de l'enveloppe intéressement participation



Au vu de ces résultats le bonheur est dans le pré mais encore pas dans nos assiettes. Nous pourrions être déçus de la moisson.

Négociations Annuelles Obligatoires

Dans ce contexte que penser des premières propositions de la direction ?

- Prime et congés pour mariage étendus au PACS
- Maintien des conditions salariés jusqu'à l'âge de 62 ans (âge de la retraite) pour les personnes en invalidité de catégorie 2.
- Nouvelle campagne pour une distribution de vélos électriques
- Nouvelle valeur faciale du TR à 11 € (coût supplémentaire pour l'entreprise 0,055 €)
- Augmentation de l'enveloppe RCI : 0,02% en plus du minimum conventionnel

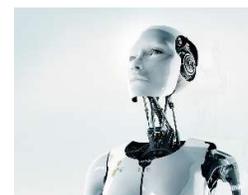
Et c'est à-peu-près tout ! Tous ces résultats pour ça !!!

Le **SniacAm** ne se satisfait pas de cette négociation de façade avec le sentiment de payer le réajustement salarial (1 500 €) de l'année dernière.

Sommes-nous sanctionnés ? ... alors que le résultat a augmenté.

La Direction n'écoute pas nos revendications et ne récompense pas les salariés à hauteur de leurs engagements. A force de penser LLM (LAD-RAD, Félix, Self care, Mouv'In) on délaisse l'humain ?

Nous ne sommes pas récompensés à la hauteur de notre investissement.



Matricule 01012030
CC Part agence virtuelle

IER

Comment peut-on se satisfaire d'un résultat 2024 d'une note de 7,8 tout en sachant que pour être promoteur au Crédit Agricole le minimum est à 9 ?

Si vous souhaitez en savoir plus, partager vos souhaits n'hésitez pas à nous rejoindre.



